

**Extrait du**  
**Registre des Délibérations**  
**du Conseil Municipal**  
**du mercredi 2 avril 2025****CONVOCACTION**

Date : 20 mars 2025

Affichée le : 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En 39  
exercice :  
Présents : 28  
Votants : 34  
Pouvoirs : 8  
Absent : 3

**Étaient présents :** Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

**LISTE DES DELIBERATIONS**AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :**04 AVR. 2025**DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**09 AVR. 2025****Absents représentés**

Mme SAVAS  
M. AÏT MESSAOUD  
Mme ELONGUERT  
Mme PEREZ  
Mme JACQUEMART  
Mme M'BAYE  
Mme MEHADJI  
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme LAMBRE  
Pouvoir à M. LEMAIRE  
Pouvoir à Mme MEUNIER  
Pouvoir à M. BROCHOT  
Pouvoir à M. KA  
Pouvoir à M. BOULHAMANE  
Pouvoir à M. NACHITE  
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

**Absents non représentés**

Mme HAMADOUC, M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

**Secrétaire de séance :** Aïssata SOW**10 Budget annexe ZAC Ec'Eau Port - Compte Administratif 2024****■ Rapport de présentation :****Thierry BROCHOT, Adjoint**

Les résultats du compte administratif 2024 du budget annexe « Zac Ec'Eau Port » se décomposent comme suit :

|                                 | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| TOTAL DES DEPENSES REALISEES    | 2 941 789.19   | 3 530 139.18   |
| TOTAL DES RECETTES REALISEES    | 4 962 633.84   | 1 487 574.53   |
| SOLDE DE L'EXERCICE             | 2 020 844.65   | -2 042 564.65  |
| REPORT N-1                      | 2 972 489.14   | -2 972 489.14  |
| SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE | 4 993 333.79   | -5 015 053.79  |
| SOLDE GLOBAL                    |                | -21 720        |

Les résultats de l'exercice 2024 sont les suivants :

- Un résultat de fonctionnement de 2 020 844.65 €.
- Un résultat d'investissement de - 2 042 564.65 €.

Auxquels s'ajoutent les résultats de l'exercice antérieur soit :

- Un résultat de fonctionnement de 2 972 489.14 €.

- Un résultat d'investissement de – 2 972 489.14 €.
- Soit un résultat global cumulé de – 21 720 €.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025

ID : 060-216001743-20250409-10DEL\_CM020425-DE

A ce résultat global, il convient d'ajouter les restes à réaliser de la section en dépenses et à 0 € en recettes, soit un différentiel positif de 0 €.

Vous trouverez en annexe, en sus des documents budgétaires réglementaires détaillés, une synthèse du compte administratif 2024 et du budget primitif 2025, qui, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, sera mise à disposition des citoyens sur le site internet de la Ville.

En application de l'article L.2121-14, le Conseil Municipal, dans les séances où le compte administratif est débattu, élit son président, madame Sophie DHOORY-LEHNER, la Maire et monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire jusqu'au 7 décembre 2024, devant se retirer au moment du vote, monsieur Cédric LEMAIRE est nommé président de la séance.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- d'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe « Zac Ec'Eau Port ».

#### ■ Le conseil municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-13, L2121-14, L2121-29, et L.2121-31,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Compte Administratif 2024 du budget annexe « Zac Ec'Eau Port » ci-annexé,

Vu l'avis de la Commission Finances et synthèse du 17 mars 2025,

Entendu le rapport de présentation,

#### ■ Vote

|              |           |            |                 |                                |
|--------------|-----------|------------|-----------------|--------------------------------|
| Votants : 34 | Pour : 30 | Contre : 0 | Abstentions : 4 | Ne prends pas part au vote : 2 |
|--------------|-----------|------------|-----------------|--------------------------------|

#### ■ Décide à l'unanimité :

**Article unique :** d'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe « Zac Ec'Eau Port », madame Sophie DHOORY-LEHNER, la Maire et monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire jusqu'au 7 décembre 2024, s'étant retirés de la séance.

CREIL, le

**09 AVR. 2025**

Pour extrait certifié conforme,

Pour la Maire et par délégation  
Monsieur Cédric LEMAIRE

Adjoint au Maire

Aïssata SOW

La secrétaire de séance